

a élaboré toute une série de mesures destinées à soulager la femme du fardeau de la maternité, pour le mettre à la charge de l'Etat. C'est ainsi que par l'organe de l'*Office de la protection de la Maternité et de l'Enfance* et du *Commissariat de l'Instruction Publique*, le gouvernement des Soviets se charge des soins de la maternité, du secours matériel à donner aux enfants et de l'organisation régulière de leur éducation sociale.

« Délivrer la mère du fardeau de la maternité pour ne lui en laisser que les joies », tel est le principe dont s'inspire le gouvernement des Soviets pour solutionner le problème de la maternité. Il va de soi que ce principe est encore loin d'être réalisé. En réalité, nous restons fort en deçà de nos intentions. Dans l'édification des nouvelles formes de vie pour la femme affranchie des charges familiales, nous nous heurtons toujours aux mêmes obstacles : notre pauvreté, notre faiblesse économique. Mais les fondements sont jetés ; les jalons sont posés tout le long de la route qui mène vers l'avenir ; il ne reste plus qu'à la suivre résolument.

La République prolétarienne ne se borne pas à assurer une aide pécuniaire à la mère, elle s'efforce surtout de transformer les conditions de vie pour donner à la femme la possibilité de combiner les travaux du dehors et ses fonctions de mère. En même temps, elle protège l'enfant en l'entourant de tous les soins nécessaires pour faire de lui un digne artisan de la République ouvrière.

#### L'ART D'ÊTRE MÈRE

Mais il est évident que la tâche essentielle des Soviets sera de délivrer la travailleuse des soins physiques qu'elle doit donner à l'enfant. La maternité ne consiste aucunement pour la mère à changer elle-même les langes de l'enfant, à le laver, à être rivée à son berceau. Le devoir social de la mère est, avant tout, de donner naissance à des enfants sains et viables. A cet effet, l'Etat prolétarien doit placer la femme enceinte dans les meilleures conditions possibles. De son côté, la femme doit observer tous les soins hygiéniques qui lui sont prescrits au moment de sa grossesse en se souvenant qu'à ce moment, elle cesse de s'appartenir, qu'elle est au service de la collectivité, qu'elle « fabrique » avec sa chair et son sang une nouvelle unité de travail, un nouveau membre de la République prolétarienne. Le deuxième devoir de la mère est de nourrir elle-même son enfant. Ce n'est qu'après avoir nourri l'enfant de son propre lait que la mère, membre de la collectivité ouvrière, a le droit de dire que son devoir social envers son enfant est rempli. Quant aux autres soins, la collectivité peut s'en charger. L'instinct de la maternité est très fort et il est évident que l'on ne doit pas chercher à l'étouffer. Mais pourquoi limiter cet instinct de la femme à n'aimer et à ne se soucier que de son enfant ? Pourquoi ne pas donner à cet instinct si précieux pour l'humanité laborieuse, la possibilité de s'épanouir et d'atteindre son maximum de grandeur en accordant à tous ces frêles petits êtres, sans distinction de mères, les soins et les chaudes caresses maternelles ?

La devise des ouvrières de la République prolétarienne : « Sois la mère non seulement de ton enfant, mais de tous les enfants ouvriers et paysans », doit amener les travailleuses à envisager la maternité à la lumière de ce nouveau principe. Est-il admissible, par exemple, qu'une mère, à plus forte raison une mère communiste, puisse refuser son sein à un enfant étranger s'étiolant faute de

lait, sous prétexte que ce n'est pas le sien ? L'humanité future, après s'être assimilée les sentiments et les principes communistes, s'étonnera de cet acte égoïste et anti-social comme nous nous étonnons aujourd'hui en apprenant qu'une sauvage, pleine d'amour pour son enfant, a mangé gaiement l'enfant d'une femme étrangère à sa tribu.

De même est-il admissible qu'une mère refuse de nourrir son enfant pour s'épargner les soins qu'il exige ? Et pourtant, il est incontestable que le nombre des enfants abandonnés s'accroît en Russie avec une intolérable rapidité. Ce symptôme tient, évidemment, à ce que le problème de la maternité n'a pas encore reçu, chez nous, sa complète solution. Dans cette pénible période de transition, des centaines de milliers de femmes sont courbées sous un double joug : les travaux du dehors et les soins de la maternité. Nous n'avons pas assez de crèches, pas assez de maisons de maternité ; les secours pécuniaires ne parviennent pas à rattraper la hausse des prix. Et c'est pourquoi l'ouvrière et l'employée de bureau redoutent le fardeau de la maternité et que les mères se voient contraintes d'abandonner leurs enfants à l'Etat. Mais cet accroissement du nombre des enfants abandonnés est aussi la preuve que les femmes de la République prolétarienne ne se sont pas suffisamment assimilées le sentiment du devoir et qu'elles n'ont pas encore assez compris que la maternité n'est pas une affaire privée, mais une obligation sociale.

#### LES VÉRITABLES DEVOIRS DE LA MÈRE VIS-A-VIS DE SON ENFANT

Nous avons déjà indiqué qu'il n'est nullement nécessaire que la mère garde constamment son enfant auprès d'elle, pour se consacrer à son éducation physique et morale. Une exacte compréhension des devoirs de la mère envers son enfant consiste à placer celui-ci dans les conditions les plus favorables à une croissance saine et normale. Toute mère consciente de la grandeur de sa tâche, se rend compte que l'éducation sociale fait plus pour le développement de son enfant que ne pourrait le faire tout son amour.

Quelle est, en régime bourgeois, la classe dont les enfants sont les mieux portés ? Il est évident que ce sont ceux de la classe privilégiée et nullement de la classe pauvre. La raison ? me direz-vous. Vous croyez peut-être que les mères bourgeoises se consacrent entièrement à l'éducation de leurs enfants ? Rien de semblable. Les mamans bourgeoises confient volontiers leurs enfants aux bons soins des nourrices ou des gouvernantes. Ce n'est que dans les familles déshéritées que les mères supportent la lourde charge de la maternité et c'est alors que, le plus souvent, les enfants sont abandonnés à tous les hasards et à l'éducation de la rue. Dans la classe ouvrière, et de façon générale dans les couches pauvres de la population des pays bourgeois, les enfants vivent auprès des mères et la mort prélève sur eux un lourd tribut.

Dans les couches privilégiées de la société bourgeoise où une plus grande importance est donnée à l'éducation des enfants — éducation bourgeoise bien entendu — les parents confient leurs enfants aux mains expertes de nourrices, de médecins et de professeurs d'hygiène. Des personnes rétribuées se chargent de se substituer à la mère pour donner à l'enfant les soins et l'éducation nécessaires. Dès lors, les mères n'ont plus qu'une obligation naturelle et intransmissible : donner naissance à l'enfant.